

Les aînés donnent des cheveux blancs aux Communes

AVANT DE LIRE

Pas loin d'une personne sur cinq a aujourd'hui plus de 65 ans en Belgique. Et cette proportion va encore augmenter dans les prochaines années. Se conjugue avec cette augmentation de la longévité celle de l'espérance de vie en bonne santé. Sauf pour celles qui considèrent qu'une politique des aînés se limite à organiser des goûters et des excursions, beaucoup de Communes tentent d'apporter des réponses. Que ce

soit par le biais d'infrastructures d'accueil, de services d'aides à domicile ou encore de mobilité. Un fameux défi car les besoins sont énormes et impossibles à soutenir sans l'aide importante du pouvoir régional. Pour autant, l'enjeu n'est pas que démographique : en dépit de tous ces efforts, précarisation et isolement sont en augmentation. ■

● Dominique VELLANDE

ANALYSE

Face à l'accélération constante du vieillissement démographique, les Communes tentent d'apporter des réponses. Un contexte difficile car, dans le même temps, le nombre de personnes précarisées augmente aussi.

● Dominique VELLANDE

Il faut prendre garde à la « peste blanche ». Le nataliste Alfred Sauvy n'avait pas mâché ses mots au début du siècle dernier lorsqu'il tenta d'éveiller les consciences au vieillissement démographique. L'homme se trompa royalement : les bébés qu'il prescrivait avec enthousiasme afin de contrer le vieillissement démographique ne sont jamais venus. Du moins dans les proportions préconisées et avec l'exception du baby-boom entre 1945 et 1964. Ce baby-boom connaît aujourd'hui son prolongement naturel avec, une génération plus tard, le papy-boom. Une évolution démographique qui se poursuivra au moins jusqu'en 2030. En y intégrant les progrès de la médecine qui augmentent l'espérance de vie, l'équation peut se résumer de manière lapidaire : il y a de plus en plus de personnes âgées, elles vivent plus longtemps et leur santé s'améliore, même en fin de vie.

D'ABORD DANS LA COMMUNE

Que peut faire une Commune pour anticiper cette évolution démographique ? « Il faut prendre en considération des besoins qui sont de l'ordre du spatial et d'autres qui relèvent du social », explique Myriam Leleu, sociologue et gérontologue. Cette spécialiste de la question anime le réseau Wada (Wallonie Amie des

Aînés) en partenariat avec l'AViQ. Elle insiste pour que la politique des aînés se traduise d'abord et avant tout sur le plan local. La mise en réseau d'initiatives communales, le financement de projets pour des Communes pilotes (Vaux-sur-Sûre, Braine-l'Alleud, Malmedy, Namur, Farciennes et Sprimont) cristallisent les efforts en faveur des aînés. Sans compter l'existence

« Une Commune n'a pas les reins assez solides pour se lancer dans un projet sans financement régional. »

dans pas mal de communes de conseils consultatifs communaux d'aînés. « Il y a énormément de choses qui se font. C'est pour cette raison qu'il convient d'évaluer tout cela. Ce sera le rôle de l'UCL », explique Myriam Leleu. Cette dernière pointe aussi des besoins particuliers liés au « vieillissement dans le vieillissement », soit

l'augmentation de personnes très âgées.

PAS QUE L'ÂGE

« Le biais à éviter, c'est de tout focaliser sur l'âge. Le politique a tort d'en faire le critère principal », observe Philippe Defeyt, ancien président du CPAS de Namur. « En réalité, ce qui fait défaut, c'est une analyse fine des besoins prioritaires. Pas assez de maisons de repos ? Il y a une pénurie mais je ne suis pas certain que le déficit soit catastrophique. Et puis soyons clair, une Commune n'a pas les reins assez solides pour se lancer dans un projet sans financement régional. Sa responsabilité, c'est de proposer des projets mais la limite, c'est que le financement soit validé. On verra ce que donnent les partenariats publics-privés proposés par la ministre Greoli, complète Defeyt. Il y a aussi toute une réflexion sur ce qu'il convient de proposer comme structures. Tout en jonglant avec le fait que la priorité des personnes âgées, c'est de pouvoir rester chez elles. Et à défaut, il est essentiel de conserver une mixité d'âge. Trop de structures d'accueil ressemblent à des ghettos. »

L'aménagement urbain a aussi toute son importance. La localisation des bancs publics, par exemple, est essentielle. « Neuf fois sur dix, on ne tient pas compte des personnes âgées pour leur emplacement », dénonce Philippe Defeyt. L'ancien président du CPAS sou-

ligne enfin toute l'attention qui doit être portée aux personnes âgées les plus fragiles.

ISOLEMENT

À l'Union des Villes et Communes, Valérie Desomer ne dit pas autre chose. « Oui, la précarité et l'isolement sont en augmentation. On parle de la précarité des familles monoparentales ou encore de celle des enfants. Celle liée aux personnes âgées est absente du débat », précise-t-elle.

Et pourtant, les chiffres sont là : l'isolement des personnes âgées est un phénomène de plus en plus fréquent. Un quart des seniors de 75 ans et plus vit dans la solitude. On peut nuancer le propos en précisant que ce sont, jusqu'à présent, les personnes âgées qui souffrent le moins des charges liées au logement. Jusqu'à présent car des signes avant-coureurs indiquent qu'il devient hasardeux de généraliser. L'éclatement familial, les accidents dans le parcours professionnel sont autant de facteurs qui viennent perturber cette trajectoire habituellement linéaire.

L'accès à la propriété se réduisant, c'est un senior fragilisé qui débarque. Un senior qui, surtout, ne fait pas partie des heureux bénéficiaires des 265 milliards d'épargne dormant dans les banques belges. ■

DANS LES COMMUNES

À Braine-l'Alleud, il y a même un senior contact

Auréli Gabriel est « senior contact » pour le CPAS de Braine-l'Alleud. Elle coordonne le groupe de réflexion Blada (Braine-l'Alleud Amie des Aînés).

« Nous nous réunissons une fois par mois. Les seniors participants s'interrogent beaucoup sur le fonctionnement de leur commune : comment fait-on pour ceci, quelles sont les démarches pour cela, à qui s'adresser, etc. Ils sont également attentifs aux appels à projet qui pourraient être bénéfiques aux aînés. Ils n'hésitent pas à contacter ou rencontrer les personnes utiles dans leurs démarches. Le groupe

cherche à chaque étape du processus à communiquer les informations qu'il reçoit, à être transparent vis-à-vis des autres

seniors de la commune. Ce qui peut parfois être pris comme une perte de temps, mais qui clarifie bien ses actions. »

Au mois de juin 2018, le groupe a diffusé des pistes d'actions. Elles ont été rédigées après une quarantaine d'interviews et un

diagnostic. Le groupe a répondu à l'appel à projet « Les aînés aux urnes » et a déjà reçu un subside de 1500€ permettant de mettre

en place des transports pour aider les seniors à aller voter. Il a aussi répondu au projet communal de budget participatif. But : mettre des bancs aux arrêts du Proxibus de Braine-l'Alleud. Des projets qui répondent aux préoccupations du CPAS qui au-delà de l'aide sociale a pour objectif de favoriser la participation sociale et citoyenne. « Et le public senior est au centre de nos préoccupations. Raison pour laquelle depuis cinq ans nous menons un projet pour la participation et contre l'isolement des aînés soutenu par la Province, « Seniors en mouvement ». » **É.G.**

Des bancs aux déchets : les seniors de Wanze vivent leur commune

Les enfants ont leur conseil communal, les seniors le leur aussi. À Wanze, en province de Liège, cela fait dix ans que les aînés repensent leur commune. Pour la leur rendre plus facile à vivre pour eux. « Je suis très respectueux de l'autonomie du conseil des aînés, explique l'échevin de la solidarité, Thomas Bols. Je ne suis que le relais de ses demandes auprès du collège. » Qui lui octroie des crédits de

fonctionnement (dont notamment du personnel et une secrétaire) mais aussi des budgets en fonction des projets. « On met les moyens », explique l'échevin. Le conseil des aînés fonctionne par commissions : sociale, santé,

sécurité, environnement, participation. Avec des réalisations à son actif : une brochure illustrée sur la maltraitance distribuée aux aînés début 2018, deux enquêtes de proximité qui ont relevé des

problèmes de sécurité et de mobilité (avec suggestions de résolution à la clé), des conseils pour aider les seniors à rester chez eux plutôt qu'à être placés. Le conseil des aînés a aussi proposé son aide aux seniors pour faire le tri des déchets, il a dressé un cadastre des bancs des villages (et la Commune a accepté d'en ajouter, d'en réparer, d'en remplacer). Clairement, à Wanze, les seniors ont leur mot à dire, et ils le disent bien. **C. Du**

À Mons, des aînés impliqués à tous les niveaux

Depuis 2014, Mons est une commune estampillée « ville amie des aînés ». Mais elle ne s'est pas contentée de mettre en place un conseil consultatif des aînés qui se réunit une fois par an. La philosophie du projet est d'impliquer les aînés montois à plusieurs échelons, de les informer, mais aussi de les inciter à participer. Sous l'égide du CPAS de Mons, les seniors participent à la réalisation d'un journal des aînés, à des rencontres organisées dans les quartiers, à des séances d'information... En tant qu'acteurs, ils ont, par

exemple, participé à un atelier organisé par l'université de Mons dédié à l'accessibilité du piétonnier. Ils ont aussi un

pouvoir d'interpellation vis-à-vis de différents acteurs : la Ville de Mons, mais aussi le TEC, la police...

Ville amie des aînés, c'est aussi favoriser le lien social chez les seniors, qui sont encouragés à participer à des activités

culturelles comme des visites d'expos et de musées... Mais les participants ont aussi eu leur mot à dire concernant la

programmation culturelle. Un groupe constitué avec les maisons de repos a permis d'adapter l'offre des midis d'Art², activité organisée par l'école des arts de Mons. Pour permettre aux seniors de rester branchés, l'offre de formations informatiques a été multipliée pour permettre de lutter contre la fracture numérique. Il y a deux mois, le CPAS et l'Observatoire de la santé du Hainaut ont tiré un bilan positif, grâce à l'implication tant des membres que de l'encadrement. **U.P.**

Neufchâteau et Léglise s'associent pour construire un home

Plus de home à Léglise. Un home trop vétuste à Neufchâteau. Ces deux communes, voisines, du Centre Ardenne se sont associées pour construire un nouveau home, dans le centre de Neufchâteau. Elles ont formé une association chapitre XII (Communes et CPAS des deux entités) pour chapeauter la nouvelle structure. Une association qui

permet à Neufchâteau d'augmenter le nombre de lits pour ses aînés, et à Léglise de retrouver les 30 lits perdus au fil des fermetures. Construire seule un home n'aurait pas été financièrement possible pour Léglise. Des 101 lits, 30 % seront réservés aux citoyens de Léglise. Un projet win-win en somme, qui a demandé de

s'entendre sur de gros investissements. Le home Pré fleuri, en construction, aura un coût d'environ 15 millions d'€. La Région wallonne a versé un subside de 5,3 millions d'€. Neufchâteau a déboursé environ 2,5 millions d'€ (70 %) et Léglise 1 million d'€ (30 %). Le reste est financé par emprunt, amorti en 33 ans, avec le fonctionnement du home. L. F